

Cap à l'amont



N° 27 – Dimanche 18 Avril 2010

Email :

**150 personnes rassemblées Dimanche 18 Avril à Douai
Décision d'Action
Blocage d'avertissement Mardi 20 à Dorignies**

Déclaration du Syndicat La Glissoire – section du Nord

Les Bateliers disent STOP à l'exploitation forcenée du transport en général et du transport fluvial en particulier.

Après plusieurs discussions et réunions qui n'ont donné aucun résultat, et face à l'entêtement des pouvoirs publics à laisser les bateliers s'enfoncer dans la misère, les bateliers de la section Nord de la Glissoire, réunis ce jour à Douai **ont décidé :**

- **d'engager une première journée d'action ce mardi 20 Avril** en bloquant la navigation à Dorignies et en invitant la presse à une rencontre d'information : ils demandent à être reçus en urgence par Mr Borloo, Ministre en charge des transports.
- Sans réponse du Ministère, **de bloquer à partir du Lundi 26 Avril, pour une durée illimitée, les voies d'eau aux frontières** belgo-françaises, et sur l'axe menant au port de Dunkerque,

demandent pour la batellerie Française :

- La publication d'un arrêté Ministériel rendant applicable l'article 209 du Code du Domaine Public Fluvial interdisant le travail à perte en retenant la définition du seuil légal de rémunération mis au point par la profession à partir des résultats de l'étude NEA de 2003 réactualisée et avec les critères retenus par les bateliers.
- La définition des moyens mis en œuvre pour assurer un contrôle effectif et rigoureux du respect de ce seuil de légalité.
- L'indexation des prix du carburant pour les contrats d'affrètement au voyage.
- Une aide totale pour les équipements imposés tels que l'AIS qui répondent uniquement aux besoins des gestionnaires d'infrastructure et des Etats.

demandent aux autorités:

- de mettre en place les conditions effectives d'interdiction de travail à perte dans les autres modes de transport (routier et ferroviaire).
- D'exiger au niveau européen que les mêmes critères soient mis en place dans l'ensemble des pays européens pour mettre un terme aux pratiques scandaleuses de concurrence déloyale qui s'instaurent au détriment des professionnels navigants.

appellent tous les confrères européens

- à se mobiliser sur les mêmes revendications
- à les rejoindre dans des actions coordonnées.

Pour le Collectif Nord de La Glissoire – Didier Carpentier

A tous les bateliers :

Sur le bassin de la Seine , des actions sont en préparation , notamment pour le Vendredi 23 Avril à Paris : prenez contact pour y participer.:

Daniel Claeys (tèl 06 81 69 17 31) ou Andy Fouquier (tèl 06 99 70 35 50)

Sur les autres secteurs, partout où il est possible de vous rassembler, contactez nous pour vous aider à vous organiser, et informez nous des décisions que vous prendrez pour nous permettre d'assurer la coordination.

(Jacques Delhay tèl 06 22 93 35 51 ou Didier Carpentier tèl 06 83 87 78 52)

Prenez garde aux provocations et agitateurs de toutes sortes, et dans tous les cas, avertissez la brigade de Gendarmerie du secteur si vous organisez un barrage ou une manifestation : ils sont là pour vous aider. Des préavis d'action ont été envoyés aux préfetures régionales, mais localement, n'hésitez pas à appeler la préfeture, et confirmer par un courrier. Sur le lieu des manifestations, ne soyez pas surpris de la présence de quelqu'un des renseignements généraux : c'est normal, et le gros intérêt de leur présence, c'est qu'ils font remonter l'information aux ministères très rapidement .

Jacques DELHAY